

**ATELIER SUR LES CONTRAINTES MAJEURES AU PROCESSUS DE
PAIX ORGANISE PAR LA CAP AVEC LA COLLABORATION DE
INTERNATIONAL ALERT**

RAPPORT PREPARE PAR GUY-EMMANUEL NTAMBUSO, MEMBRE DE LA CAP

Bujumbura, 03.11.2002

Avant de commencer l'atelier, le Secrétaire Exécutif de la CAP a fait une brève présentation de l'organisation. Il a indiqué que c'est une association sans but lucratif qui a été créée en 1995 après un voyage en Afrique du Sud organisé par le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, l'Ambassadeur Ahmedou Abdallah. Ont participé à ce voyage plusieurs personnalités issues des partis politiques, des milieux judiciaires, médiatiques, des différentes ethnies, etc. Le Secrétaire Exécutif a précisé que la CAP est une organisation qui s'est assigné l'objectif global de la promotion de la paix, la gestion des conflits sous les 2 aspects de la prévention et de la résolution de ces derniers. Après sa brève présentation de l'organisation, il a présenté les différents orateurs qui devaient développer les différents thèmes de l'atelier à savoir :

1. L'analyse des événements qui perturbent la paix et la sécurité intérieures, par M. Térance MBONABUCA, Directeur Général de l'Administration du Territoire.
2. La situation économique récente et réformes relatives à la stabilisation et à la relance économique pour l'accompagnement du processus de retour à la paix, par M. Dieudonné NINTUNZE, Secrétaire Permanent du Suivi des Réformes Economiques et Sociales (SC/REFES).
3. La place de la région dans la stabilisation du Burundi, par l'Honorable Président Frédéric BAMVUNGINYUMVIRA.
4. Le rôle des Bashingantahe dans la prévention, le Règlement des conflits et le Maintien de la Paix, par l'opérateur économique, l'ingénieur Bernard RUVUZAKINONO.

Le premier orateur a d'abord placé **les événements perturbateurs de la paix** dans le temps et l'espace afin d'interpréter les faits et les gestes, les attitudes diverses, en prélude à certains événements, sans qu'il y ait nécessairement cause à effet entre ceux-ci et l'événement. Cependant, a-t-il indiqué, ces événements influent positivement ou négativement sur les différents responsables politico-administratifs dans leur travail d'encadrement de la population. Puis l'orateur a groupé ces événements en quatre catégories :

1. Faits tendant à justifier la désobéissance civile, la subversion et l'activisme politique
2. Destruction des infrastructures physiques.
3. Infractions, poches de résistance et les combats sporadiques à travers le pays.

Ainsi, selon certaines interprétations, on peut se poser la question de savoir qui est perturbateur et qui ne l'est pas, qui est l'ennemi du peuple. Dans le contexte actuel du Burundi, on peut donc affirmer que le perturbateur de la paix ou l'ennemi du peuple est toute personne appartenant aux groupes armés, aux forces contre productives menant des actes tels que le vol de bétail, de récolte ou le meurtre sous quelque prétexte que ce soit.

L'objectif de ces groupes armés, le PALIPEHUTU et le FROLINA et le CNDD-FDD selon l'orateur, est de conquérir la population, être maître du terrain ou du pouvoir à travers la lutte politique, la lutte armée et la lutte psychologique. Certaines autorités locales ne sont pas généralement suffisamment alertes pour prévenir ces crimes, alors qu'ils sont commis après des signes précurseurs tels que la rumeur, la subversion, la multiplication de sectes, les tracts.

C'est ainsi que l'orateur a recommandé de renforcer les structures administratives actuelles. Avec l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi, et la signature d'un accord de cessez-le-feu, les groupes armés ont déjà un cadre par lequel ils peuvent participer à la gestion des affaires de l'Etat.

Alors, comment orienter les actions dans la perspective des échéances à venir ? L'orateur s'interroge. Il propose ensuite des actions en direction des structures administratives pour assainir la situation politico-sociale.

1. **Les structures actuels devraient correspondre aux collines de recensement.**
Cela ressort aussi de l'article 2 du protocole II de l'Accord d'Arusha qui prévoit un découpage en zones ou collines en vue d'une meilleure gestion de la commune.
2. **Des structures de concertation devraient être créées à tous les niveaux.**
Certaines commissions permanentes ou temporaires devraient être mises sur pied pour étudier les questions d'intérêt local : développement, santé, sécurité, paix, éducation, droits de l'homme, sport et culture, Bashingantahe, Jeunesse, Femmes, etc.
3. **L'orateur propose un cahier de charges à l'attention des différents intervenants** pour l'encadrement et le retour de la paix en zones troublées et le renforcement de la bonne collaboration entre les membres de la trilogie (population-administration-forces de l'ordre) en zones non troublées.

Dans sa conclusion, l'orateur, nous rappelle que **les Burundais n'ont pas de tradition de lutte politique ; mais voudraient plutôt vivre en paix.**

Pourtant, dit-il, le Burundi ne peut pas vivre en dehors de la marche de l'histoire. Des concepts nouveaux ont été introduits chez nous. Démocratie, négociations, cessez-le-feu, transition. Ainsi, et il finit par là, les Burundi devraient être tous conscients des enjeux du moment et y travailler en conséquence.

Le deuxième thème sur la situation économique récente et réformes relatives à la stabilisation et à la relance économique pour l'accompagnement du processus de paix a été développé par M. Dieudonné NINTUNZE, Secrétaire Permanent de Suivi des Réformes Economiques et Sociales (SP/REFES).

Le conférencier a articulé son sujet autour des points suivants :

- Considérations générales sur les interactions entre le risque politique et l'évolution de l'économie
- Situation économique récente du Burundi
- Réformes en cours pour redresser la situation sociale

- Problème de la dette
- Perspectives de réformes pour relancer la croissance et réduire la pauvreté, avant de tirer sa conclusion.

Concernant le 1^{er} point, le risque politique et l'évolution de l'économie, à savoir les considérations générales sur les interactions entre le conférencier a indiqué que le risque politique est mesuré par la probabilité d'éruption des violences politiques, ce qui peut négativement influencer sur le niveau de croissance économique, mais inversement, de bonnes politiques économiques peuvent sensiblement diminuer le risque politique et contribuer à l'aggravation de paix. Ainsi, les troubles socio-politiques peuvent contribuer à l'aggravation de l'indice d'appauvrissement du pays, mesuré par la somme des taux d'inflation et de chômage. De même, les politiques économiques malsaines sont vecteurs de crises socio-politiques, a-t-il souligné.

Analysant la situation économique récente du Burundi, le Secrétaire Permanent/REFES a indiqué qu'une bonne politique économique doit viser un équilibre satisfaisant, c'est-à-dire lorsque les principaux objectifs sont satisfaits. Et de poursuivre, ces objectifs sont réalisés à travers trois fonctions économiques fondamentales :

- La recherche d'un rendement fiscal toujours meilleur et d'une efficacité plus accrue de la dépense publique ; (fonction d'amélioration de la stabilité de l'économie) ;
- La mise en place d'un environnement favorable à une activité économique diversifiée et dynamique (fonction de promotion de la croissance) ;
- La réalisation des actions sociales possibles pour favoriser de bonnes conditions de vie des populations (fonction de l'amélioration de la redistribution du revenu national).

En tout état de cause, il y a des choses à améliorer eu égard à la situation économique des dix dernières années qui s'est fortement dégradée, suite aux dysfonctionnements multiples générés par le conflit ; et un environnement sous-régional miné par une guerre civile ; des perturbations climatiques qui ont fragilisé davantage la sécurité alimentaire ; la chute continue des cours mondiaux du café ainsi que le tarissement de l'aide au développement.

Au niveau social, plus de 60% de la population vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, les épidémies font rage, la séro-prévalence du VIH/SIDA est des plus élevées en Afrique. Un niveau faible de desserte de l'eau potable avec 43%, le système éducatif a été déstabilisé par le conflit.

Pour juguler cette situation, l'orateur a informé l'assistance que **des réformes macro-économiques et des politiques sectorielles économiques** sont initiées, inspirées par l'Accord de Paix d'Arusha et le cadre stratégique intérimaire de réduction de la pauvreté. Des pourparlers ont eu lieu entre le gouvernement et les institutions de Bretton Woods depuis août 2002.

Ainsi, ils ont abouti sur un programme économique appuyé par le FMI à travers les ressources au titre des pays sortant du conflit et le programme de relance économique appuyé par la Banque Mondiale.

L'orateur a parlé particulièrement d'un des volets de réformes jugé important pour l'atelier à savoir celui relatif à l'amélioration du système de gestion publique. Selon lui, le Gouvernement a entamé un vaste programme de réformes à ce sujet avec l'appui de l'Union Européenne, le FMI et la Banque Mondiale.

En matière de gestion des dépenses publiques, ces réformes comprennent notamment :

- La réalisation des revues des dépenses publiques
- L'amélioration des procédures de préparation, d'exécution et de contrôle du budget de l'Etat.

Concernant les recettes, il a indiqué que les réformes du système des impôts et taxes ont pour objectifs, l'amélioration de la répartition de la pression fiscale, la mise en place d'un système plus incitatif pour l'activité économique privée et la prise en compte des exigences et des conséquences de l'entrée du Burundi dans la zone de libre échange du COMESA. Le conférencier a également parlé des réformes envisagées pour le renforcement de la bonne gouvernance :

- **Mise en place d'une cour des comptes**
- **Réformes de la gestion des marchés publics**
- **Libéralisation du système de change**
- **Réforme des entreprises publiques**

Parlant du problème de la dette, le Secrétaire Permanent du REFES a indiqué que la dette extérieure constitue un obstacle à la relance économique du Burundi. Il a précisé que l'encours total de la dette extérieure du Burundi s'élève à 1,081 milliards de dollars américains à la fin d'octobre 2002, soit près de 180% du PIB.

Il en est venu **aux perspectives des réformes pour relancer la croissance et réduire la pauvreté**. Des réformes sont déjà entamées en matière des finances publiques et de politique monétaire et de change. D'autres sont envisagées en vue d'assurer la transparence et la bonne gestion, ainsi que celles visant la diversification et l'augmentation de la production. Le Gouvernement a aussi déjà développé une stratégie nationale de réduction de la pauvreté avec la participation de la société civile.

Enfin, a-t-il indiqué, le Burundi a déjà sollicité la constitution d'un fonds fiduciaire pour alléger le fardeau de la dette extérieure en attendant qu'il puisse bénéficier de l'allègement de la dette dans le cadre des pays pauvres très endettés (PPTÉ).

Il est évident que toutes ces réformes ne pourraient contribuer au redressement de la situation que si les protagonistes politiques s'engagent dans la voie du cessez-le-feu permanent et global.

Le troisième conférencier, l'Honorable Président Frédéric BAMVUNGINYUMVIRA a développé le thème sur **la Place de la Région dans la Stabilisation du Burundi**. Un thème qu'il a sous-tendu par trois points à savoir :

- Des rapports de crise entre les pays de la sous-région ;
- Des causes intrinsèques et extrinsèques des guerres ;
- Des tentatives de solutions pour la stabilisation définitive de la sous région dont le Burundi

Abordant le 1^{er} point, à savoir **les rapports de crise entre les pays de la sous-région**, le conférencier a décrit une situation des tensions à la veille des indépendances du Congo, du Burundi et du Rwanda, et qui ont conduit à des guerres fratricides.

Au Congo, il y a des divisions entre jeunes politiciens et des assassinats, et troubles dans beaucoup de localités.

Au Rwanda, des divisions entre Hutu et Tutsi d'un côté, pro-monarchie et pro-républicains de l'autre éclatent au grand jour. Des maisons sont brûlées, des Batutsi sont chassés du Rwanda. Au Burundi, on note l'émergence des pro-Belges réunis au sein du Parti Démocrate Chrétien (P.D.C.) reléguant l'indépendance à plus tard et les militants du parti UPRONA du Prince Louis RWAGASORE qui militaient pour l'Indépendance immédiate.

Parlant **des causes intrinsèques et extrinsèques des guerres dans la sous-région**, l'orateur s'est limité aux guerres des années quatre-vingt dix. Avec le vent de la démocratisation conditionnant l'octroi de l'aide, des forces politiques au Burundi ont été créées et agrées. Des rancoeurs, des divisions sont encore là chez les Batutsi. Des élections portent le Président NDADAYE à la tête du pays. Des conséquences fâcheuses suivront son assassinat le 21 octobre 1993.

Au Rwanda, la guerre entre le Gouvernement et le Front Patriotique Rwandais faisait rage à la même période. Les Rwandais et les Burundais qui avaient trouvé refuge au Rwanda fuyaient vers le Zaïre de Mobutu.

Avec l'éclatement de la guerre au Congo, des Burundais entament une autre trajectoire vers la Tanzanie. Différentes forces locales et étrangères diversifiées sont présentes dans le pays. Pour tous ces trois pays donc, des conflits opposent des citoyens soit de l'intérieur, soit de l'extérieur. Cfr. les discours politiques au Burundi, au Rwanda et au Congo des années 96, 97, 98.

Troisième point : **tentatives de solutions pour la stabilisation de la sous-région dont le Burundi**. Le conférencier a noté à juste titre que sans volonté et détermination commune dans la sous-région, il ne peut y avoir de stabilité d'un seul pays. Il a relevé les différentes tentatives de solutions :

1. Au Congo depuis 2000 :

- Accords de Lusaka engageant les forces combattantes au Congo. Le Burundi est observateur ;

- Négociations de Sun City en Afrique du Sud. Des pressions s'exercent sur le Rwanda et l'Ouganda pour qu'ils quittent le Congo. Leurs alliés congolais entrent dans le processus de négociations avec les autres forces politiques ;
 - Négociations de Pretoria en Afrique du Sud sur le partage du pouvoir entre les différentes forces politiques.
2. Au Rwanda, on préconise l'intégration des différentes forces politico-militaires qui rentrent dans le pays et la démocratisation de la société.
3. Au Burundi, on note des tentatives de négociations :
- Convention de gouvernement ;
 - Partenariat politique en vue des négociations inclusives entre toutes les forces politiques et combattantes pour déboucher sur l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi. Un accord sans cessez-le-feu ;
 - Accord entre le Gouvernement et le CNDD-FDD sur le cessez-le-feu. On attend un autre accord sur le cessez-le-feu entre le Gouvernement et le FNL-PALIPHEUTU d'Agathon RWASA.

Et de conclure : quand bien-même Agathon Rwaswa signerait l'accord de cessez-le-feu, la stabilisation du Burundi passera pour :

- Le retour des différentes forces régionales chez elles ;
- L'accompagnement des processus de paix sous-régionaux et de ce retour par la communauté internationale ;
- La paix dans tous les pays de la sous-région.

Enfin le dernier conférencier Bernard RUVUZAKINONO, Ingénieur opérateur économique et Mushingantahe investi, a présenté un thème intitulé : **Rôle des Bashingantahe dans la prévention, le règlement des conflits et le maintien de la paix. Il fait d'abord un diagnostic des raisons profondes de la crise que traverse notre pays et propose ensuite des solutions préconisées par les Bashingantahe.**

1. Diagnostic :

- a) Perte de la culture burundaise au profit des valeurs occidentales mal assimilées. Confusion entre concepts de démocratie et ethnocratie. Déchirure du tissu social et mise en veilleuse de l'Institution des Bashingantahe.
- b) Le radicalisme à l'ethnisme. Le sommet de ce modèle est le nazisme et le totalisme ethnocentrique, « jusqu'à l'élimination de tous ceux qui n'appartiennent pas **à mon (notre) groupe** ».

2. Les Bashingantahe peuvent contribuer au retour de la paix. Ils l'ont prouvé lorsqu'ils ont protégé leurs voisins depuis 1965 jusqu'aujourd'hui, au cours des massacres interethniques. Certains ont même sacrifié leur vie pour sauver des voisins d'ethnie différente.

Ainsi, l'orateur propose des actions à mener :

- Il faut revisiter notre culture ;
- Il faut que la régénération morale du peuple burundais se fasse en même temps que l'apprentissage de la démocratie dans le sens de la valeur d'ubushingantahe ; la tolérance et le dialogue étant les maîtres mots de la démocratie ;
- Il faut viser une conception collégiale du pouvoir ;
- Les Bashingantahe peuvent aider à promouvoir le respect scrupuleux du bien commun et favoriser une gestion responsable du patrimoine national ;
- Ils peuvent aider les autres hommes à mieux se posséder ; à mieux assurer l'unité dynamique et intérieure de leur individualité, etc.

Dans sa conclusion, le conférencier rappelle que **le concept d'ubushingantahe consiste dans le fait d'être, dans son milieu, responsable de la vérité, de la justice et de la concorde, en payant soi-même de sa personne**. Il souligne que les jeunes doivent être éduqués à cela à travers les cours, les conférences, les réunions, les sessions, les camps de travail.

Plusieurs questions ont été posées par l'assistance. Un intérêt particulier a été noté quant au dernier thème. Les participants ont déploré le fait que 4 thèmes de conférences sont beaucoup pour une demi-journée. Ils ont exprimé le souhait d'organiser d'autres conférences-débat, surtout sur le concept de l'Institution des Bashingantahe au Burundi.

RAPPORT PREPARE PAR
Guy-Emmanuel NTAMBUTSO,
MEMBRE DE LA CAP.